



# VINEUIL SPORTS BASKET

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Tél. fixe : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ Tél. portable licencié : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Tél. portable parents : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ (père) \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ (mère)  
(si licencié mineur)

Adresse électronique (obligatoire) : merci d'écrire bien lisiblement

- Licencié : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_
- Père : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_
- Mère : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

## Documents à nous fournir

- Fiche de renseignements ci-dessus (conservée par le club).
- Pour les mineurs, remplir et signer l'autorisation parentale et de prise de vue.
- Signer les règles générales jointes à ce dossier.
- Règlement de la cotisation selon le barème suivant :

CATEGORIE		ANNEES DE NAISSANCE	PRIX 1 <sup>ère</sup> lic.	PRIX 2 <sup>ème</sup> lic.	PRIX à partir de la 3 <sup>ème</sup> lic.	PRIX chasuble
Seniors (filles et garçons)		2000 et avant	<b>150 €</b>	142,50 €	135 €	+5 €
Juniors (filles et garçons)	U18-U19-U20	2001 – 2002 – 2003	<b>150 €</b>	142,50 €	135 €	+5 €
Cadet(tes)	U16-U17	2004 – 2005	<b>140 €</b>	133 €	126 €	+5 €
Minimes (filles et garçons)	U14-U15	2006 – 2007	<b>130 €</b>	123,50 €	117 €	+5 €
Benjamin(e)s	U12-U13	2008 – 2009	<b>120 €</b>	114 €	108 €	+5 €
Poussin(e)s	U10-U11	2010 – 2011	<b>110 €</b>	104,50 €	99 €	+5 €
Mini-poussin(e)s	U8-U9	2012 – 2013	<b>100 €</b>	95 €	90 €	+5 €
Baby-basket	U7	2014 – 2015 – 2016	<b>90 €</b>	85,50 €	81 €	+5 €
Loisirs		2004 et avant	<b>110 €</b>	104,50 €	99 €	+5 €

\* Tarif familles nombreuses : -5 % sur le prix de la 2<sup>ème</sup> licence, -10 % sur le prix à partir de la 3<sup>ème</sup> licence (la 1<sup>ère</sup> licence la plus élevée reste au tarif plein, etc.).

\* Tarif demandeurs d'emploi (sur présentation d'un justificatif) : -10 % sur l'ensemble des licences (colonne tarif 3<sup>ème</sup> licence)

- Remplir en ligne la demande de licence : vous allez recevoir un mail automatique de l'adresse [CVL0041027@ffbb.com](mailto:CVL0041027@ffbb.com) intitulé : [FFBB - e-LICENCE] - Demande de licence auprès du club CVL0041027 - VINEUIL SPORTS BASKET**

A- Vous devez imprimer un modèle de certificat médical en cliquant sur le bouton rouge « certificat médical » puis le faire remplir par votre médecin de famille (obligatoire pour tout le monde cette saison).

B- Vous devez ensuite compléter le formulaire de pré-inscription en ligne en cliquant sur le bouton bleu « formulaire e-licence ».

C- Pour accéder au formulaire, vous devez renseigner votre date de naissance et cliquer sur les 2 images demandées.

D- Formulaire « e-licence » : vous avez 6 étapes à remplir

1. « Je suis » : partie identitaire + téléchargement de votre photo.

2. « Je souhaite » : choix de votre mode de pratique, cliquez sur « compétition » (pour toutes les catégories) puis choisir vos éventuelles autres fonctions.

3. « Je produis mes justificatifs » : téléchargez votre certificat médical (pour tous) et votre charte d'engagement (uniquement pour les joueurs(ses) de NM3-PNM-PNF).

4. « Je m'assure » : le coût de l'option A est compris dans la cotisation de la licence. Toute autre option (B ou C) doit être payée par l'adhérent(e) et le coût doit être rajouté au prix de la licence. Parcourir les conditions et cliquer sur « j'ai lu ».

5. « Je vérifie » : récapitulatif de votre pré-inscription.

6. « Je m'engage » : validation de votre pré-inscription.

➔ Votre inscription sera définitive lorsque le club l'aura validée informatiquement après réception du paiement de la cotisation.

➔ Tutoriel vidéo sur cette procédure « e-licence » : <https://www.youtube.com/watch?v=v-CMTgoVyiw>

- L'acquisition d'un chasuble pour les entraînements (au tarif de 5 € à rajouter au coût de la licence) est fortement conseillée pour tous, afin de garder un équipement personnel et de respecter les recommandations sanitaires.

- Cochez cette case si vous souhaitez que le club établisse une attestation de paiement de votre licence.**

## **AUTORISATION PARENTALE**

**(pour mineurs)**

Je soussigné, \_\_\_\_\_, autorise l'un des responsables de Vineuil Sports Basket à prendre les dispositions nécessaires lors des matchs, entraînements, stages ou autres sorties en cas d'accident de mon fils ou ma fille \_\_\_\_\_, né(e) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_.

Je l'autorise à effectuer les déplacements dans les véhicules de parents de joueurs, de responsables du club et dans les véhicules mis à disposition par le club. Enfin, j'autorise le club à prendre mon enfant en photo ou en vidéo au cours des activités basket et à les utiliser au travers des différents supports de communication.

### **En cas d'urgence, prévenir :**

Monsieur – Madame : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Autre personne à prévenir : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Nom du médecin traitant : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

N° de sécurité sociale : \_\_\_\_\_

Nom et coordonnées de votre mutuelle : \_\_\_\_\_

Contre-indications médicales éventuelles (allergies, asthme, etc.) : \_\_\_\_\_

Traitement en cours : \_\_\_\_\_

Je souhaite que mon enfant soit transféré :

○ A la clinique : \_\_\_\_\_

○ A l'hôpital : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20\_\_\_\_ Signature :

## **AUTORISATION DE PRISE DE VUE ET DE DIFFUSION**

**(pour mineurs)**

**Dans le cadre des activités de Vineuil Sports Basket, votre enfant pourra être, sous réserve de cette autorisation, pris en photo ou filmé. Les images pourront être publiées dans le cadre décrit ci-dessous.**

Je soussigné, \_\_\_\_\_, autorise la prise de vue, la reproduction et la diffusion de l'image de mon fils ou ma fille \_\_\_\_\_, prise dans le contexte précédemment exposé.

Je déclare que la reproduction, la diffusion et l'exploitation de son image et de sa voix ne portent en aucun cas atteinte à sa vie privée et ne lui cause aucun préjudice.

J'autorise cette diffusion à titre gracieux sur le site internet [www.vineuilsportsbasket](http://www.vineuilsportsbasket), la page Facebook [www.facebook.com/vineuil.basket](http://www.facebook.com/vineuil.basket) ou tout autre support de communication interne à l'association.

Je garantis l'association contre tout recours ou action émanant de toute personne qui aurait des droits à faire valoir sur la présente autorisation de diffusion pendant la durée de la saison sportive en cours.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20\_\_\_\_ Signature :

## La Charte du licencié

Tout d'abord, les licenciés doivent prendre connaissance du règlement intérieur du club (disponible sur [www.vineuilsportsbasket.fr](http://www.vineuilsportsbasket.fr)) et s'engagent à le respecter.

A partir de la catégorie poussins (U11), chaque licencié devra se rendre disponible pour aider à l'organisation des tables de marque et des arbitrages **au minimum 2 fois dans la saison**. Pour les U18 à seniors, voir les règles générales ci-dessous.

A partir de la catégorie poussins (U11), les licenciés s'engagent à se former sur la tenue de la table de marque, et notamment sur le logiciel Emarque, afin de pouvoir être capable de tenir chaque rôle d'une table de marque. Le club organisera des formations au cours de la saison pour satisfaire à cet engagement.

Les licenciés, les parents ou les accompagnateurs doivent respecter leur environnement : entraîneurs, dirigeants, arbitres, coéquipiers, etc.

Dans la mesure du possible, les parents de nos jeunes licenciés doivent prévoir d'assurer 2 déplacements avec leur véhicule par saison, selon un planning déterminé en amont.

## Règles générales

Vineuil Sports Basket est une association laïque, chacun de ses membres a droit au respect de ses opinions politiques, philosophiques ou religieuses et s'abstient à l'occasion d'activités en rapport avec la vie de l'association à toute action de propagande.

### **Heures de présence et responsabilité :**

Les joueurs mineurs sont sous la responsabilité des entraîneurs à partir du moment où débute l'entraînement et jusqu'à la fin de celui-ci. Les sorties avant la fin de l'entraînement ne peuvent être autorisées que sur la demande écrite ou verbale des parents. Les membres sont tenus de respecter les horaires de convocation. Les parents doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur en déposant leur enfant aux entraînements et aux matchs.

### **Tenue vestimentaire :**

Une tenue propre et décente est de rigueur pour toute activité mise en place par l'association. Le licencié doit également avoir un chasuble personnel en sa possession à chaque séance d'entraînement.

### **Comportement :**

Il est exigé une attitude correcte et respectueuse dans le cadre associatif propice à des relations positives et harmonieuses entre les membres.

### **Vol :**

Il est conseillé aux membres de ne pas venir aux entraînements avec des objets de valeur et des sommes d'argent importantes.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet de valeur ou de sommes importantes.

Tout membre pris en flagrant délit de vol d'objet ou d'argent sera radié de l'association.

### **Matériel et locaux :**

Les membres sont responsables du matériel mis à leur disposition. A la fin de chaque session (entraînement, match, stage, etc.), les membres sont tenus de ranger le matériel (panneaux, ballons, matériel pédagogique, etc.) à leur emplacement respectif.

Les joueurs doivent obligatoirement laisser en état de propreté permanent les vestiaires, locaux et abords immédiats du terrain. Tous les détritrus doivent être jetés dans les poubelles prévues à cet effet.

### **Dégradation de matériel :**

En cas de dégradation volontaire, il sera demandé réparation pour les dommages causés.

### **Blessure :**

En cas de blessure contractée lors d'un entraînement ou d'un match, le licencié ou son représentant légal doit impérativement avvertir le club dans les 24 heures suivant la blessure.

### **Prestation joueur(se)s seniors :**

Il est exigé de la part des joueur(se)s de U18 à seniors évoluant dans une équipe compétition sa présence sur 2 samedis après-midis durant la saison pour arbitrer 2 rencontres de championnat jeunes (soit 4 matchs au total). En cas de manquement, le club se réserve de droit de suspendre le (la) joueur(se) de son équipe et/ou de ne pas renouveler sa licence la saison suivante.

### **Remboursement :**

Aucun remboursement de cotisation ne pourra être demandé à partir du moment où la licence est enregistrée informatiquement, pour quelque raison que ce soit.

### **Signature du licencié**

**ou du représentant légal (pour les mineurs) :**